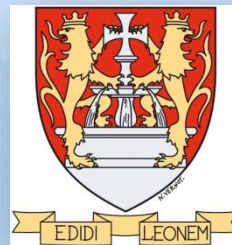


Fontaine, Notre Village...



FONTAINE-LES-LUXEUIL



Bulletin municipal n°21

Septembre 2021



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les années 2020 et 2021 resteront à jamais des années très particulières, pleines d'incertitudes, d'inquiétudes, de stress, marquées par cette crise sanitaire et économique causée par la COVID-19.

L'installation du nouveau conseil municipal s'est concrétisée le 25 mai 2020 dans le respect des gestes barrières et de la distanciation mais malheureusement à huis-clos.

Je tiens à rendre hommage et remercier toutes les personnes qui œuvrent pour le bien de tous et restent au service de nos concitoyens : les services de santé, de l'aide à la personne, les pompiers, les services de propreté, nos commerces de proximité, nos facteurs et j'en oublie certainement.

J'adresse un grand merci aux enseignants et aux agents de l'accueil périscolaire qui, malgré ce contexte, se sont mobilisés et ont fait preuve d'un grand professionnalisme afin d'assurer la scolarité de nos enfants.

J'associe à tous ces services le travail fourni par nos employés municipaux, qu'ils soient administratifs, techniques, aide-maternelles ou d'entretien, journallement au service de la population.

Je salue et encourage le travail de tous les bénévoles des différentes associations qui œuvrent avec passion et ferveur pour encadrer nos jeunes mais aussi animer et égayer la vie de notre beau village.

Patience, écoute, solidarité, compréhension, entraide sont pour moi les valeurs nécessaires à une vie harmonieuse entre tous les habitants.

Soyez assurés, chères concitoyennes et chers concitoyens, que l'équipe municipale et moi-même sommes à l'écoute et au service de chacun.

Bien à vous,

Le Maire,
Christian CHASSARD



Les élus du conseil municipal

Infos Mairie

Changements de personnel

Depuis le mois de mars, quelques changements ont eu lieu au sein de nos équipes :

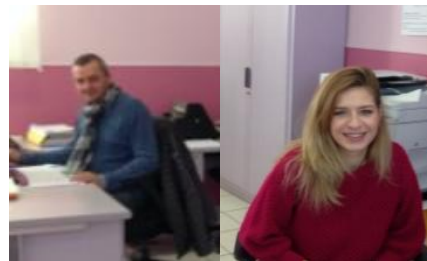
Au secrétariat :

Suite au départ de Mounia EL AMICHI, Jérôme FAIVRE occupe le poste de responsable du secrétariat.

Camille GARRET, agent de gestion administrative, a repris le poste de Jérôme FAIVRE au secrétariat et a notamment la charge de l'agence postale.

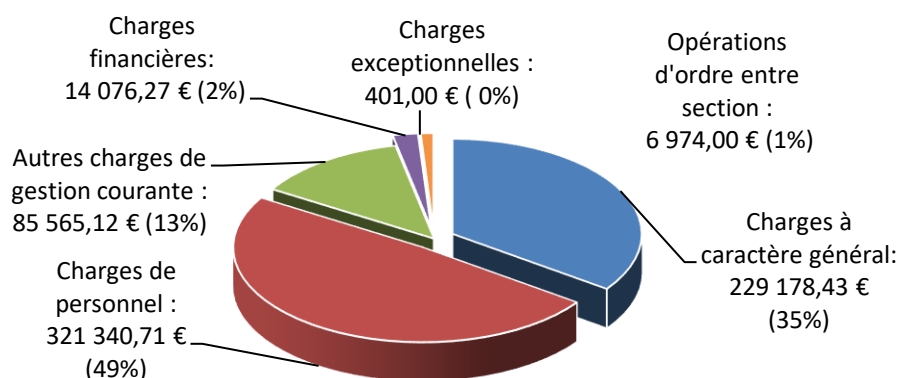
Aux services techniques :

Après le départ de Jérémy MOUGEOT, Stéphane VENTE est arrivé pour compléter l'équipe.

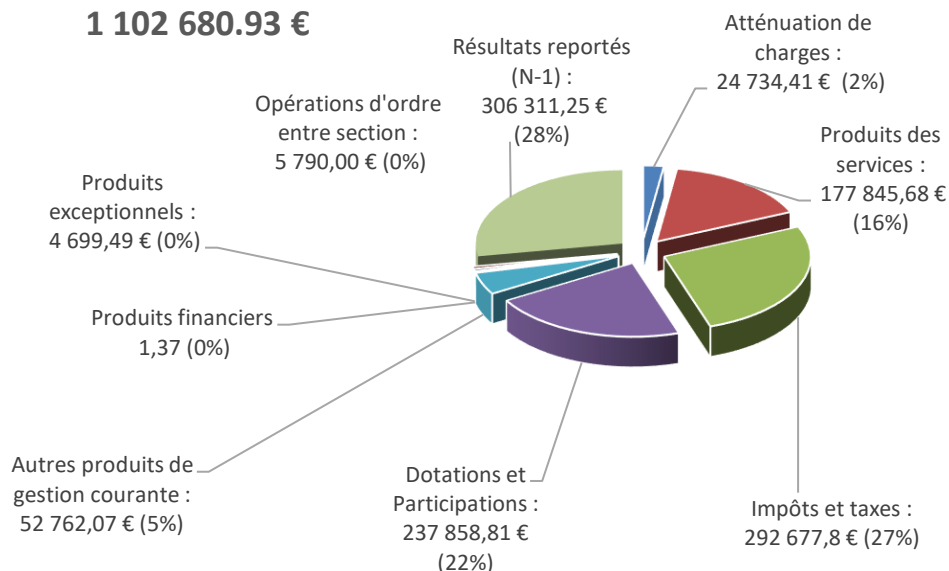


Budget général 2020

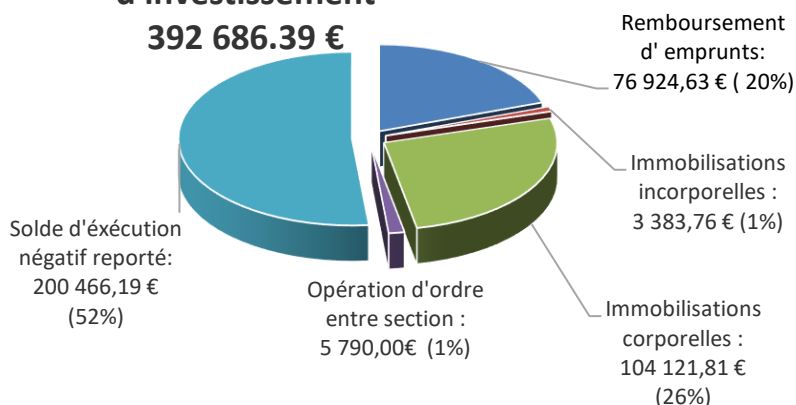
Réalisation Budget 2020 Dépenses de Fonctionnement 657 535.53 €



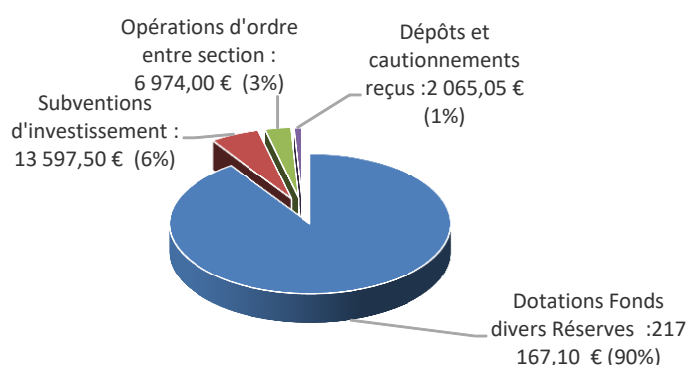
Réalisation du Budget 2020 Recettes de fonctionnement 1 102 680.93 €



Réalisation Budget 2020 Dépenses d'investissement



Réalisation Budget 2020 Recettes d'Investissement



Vote des taux d'imposition 2021 et suppression de la taxe d'habitation

La réforme de la fiscalité directe locale liée à la suppression de la taxe d'habitation prévoit une compensation de la part de l'État pour les collectivités.

Ainsi, afin de compenser les sommes non perçues au titre de la taxe d'habitation par la commune, l'État a prévu que le taux communal lié à la Taxe foncière sur les propriétés bâties au profit des communes serait composé du taux communal habituel auquel serait additionné le taux perçu par le Conseil Départemental en 2020.

Pour notre commune, le taux communal 2020 était de 12.68% et celui du Conseil Départemental de 24.48% soit un taux total de 37.16%.

Lors de la séance du conseil municipal du 8 avril 2021, il a été décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2020 et de fixer les taux d'imposition pour 2021 comme suit :

Taxes Foncières sur propriété bâties 37.16%

Taxes foncières sur propriétés non bâties 47.26%

Il convient de préciser que la commune ne percevra pas l'ensemble du produit correspondant au taux voté pour la taxe foncière sur propriété bâties. En effet, l'État a mis en place un mécanisme qui limite le montant du produit à l'addition du produit de la taxe foncière et de celui que la commune aurait dû percevoir au titre de la taxe d'habitation.

La suppression de la taxe d'habitation n'engendre pas pour les administrés un alourdissement de la fiscalité locale.

RÉALISATION BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT

Budget Eau 2020

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
75	Autres produits de gestion courante	23 164,82	16,21%
42	Opérations d'ordre entre sections	629,59	0,44%
	Résultats reportés (Année N-1)	119 146,47	83,35%
Total	Total	142 940,88	

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
11	Charges à caractère général	3 564,70	21,38%
42	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	13 110,00	78,62%
Total	Total	16 674,70	

RECETTES D' INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
40	Opérations d'ordre entre sections	13 110,00	11,93%
	Excédent reportés (Année N-1)	96 749,53	88,07%
Total	Total	109 859,53	

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
40	Opérations d'ordre entre section	629,59	100,00%
Total	Total	629,59	

Budget Assainissement 2020

RECETTES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Voté	%
75	Autres produits de gestion courante	22 183,95	15,52%
42	Opérations d'ordre entre sections	210,44	0,15%
	Excédent reportés (Année N-1)	68 322,82	47,80%
	Total	90 717,21	

DEPENSES D' EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Voté	%
11	Charges à caractère général	967,90	5,80%
65	Autres charges de gestion	4 035,58	24,20%
66	Charges financières	638,11	3,83%
42	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	14 374,00	86,20%
	Total	20 015,59	

RECETTES D' INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
10	Dotations, fonds divers et réserves	540,00	0,56%
40	Opérations d'ordre entre sections (amortissements)	14 374,00	14,92%
	Excédents reportés (Année N-1)	81 455,24	84,52%
Total	Total	96 369,24	

DEPENSES D' INVESTISSEMENT

Chapitre	Intitulé	Réalisé	%
16	Remboursement d' emprunts	6 378,41	96,81%
41	Opérations d'ordre entre sections	210,44	3,19%
Total	Total	6 588,85	

Accès à la fibre Optique

La fibre optique sera prochainement déployée sur le territoire de notre commune mise à part sur le secteur de La Motte. Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre adresse et obtenir des renseignements à l'adresse internet suivante : <https://www.hautesaonefibre.fr>

Chaque foyer devra préalablement réaliser les travaux nécessaires à l'installation de la fibre à son domicile : fourreau non bouché, perçage des murs et mise en place de gaines électriques.

Code de l'Urbanisme – réglementation du PLUi

Les autorisations d'urbanisme sont des actes administratifs (décisions individuelles) pris par l'autorité administrative compétente – ETAT - COMMUNE ou EPCI – et par lesquels des travaux ou aménagements portant sur l'occupation du sol sont autorisés ou refusés en application des règles d'urbanisme en vigueur dans le secteur concerné et par la réglementation du PLUi.

Il s'agit d'actes préalables à tout commencement de travaux, dès lors que ces derniers y sont assujettis.

Selon leur nature, les travaux ou aménagements entrepris sont ou non soumis soit à des formalités au titre du Code de l'Urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir ou déclaration préalable),

Les constructions nouvelles sont, par principe, soumises à permis de construire.

Toutefois, certaines constructions, en raison de leur nature, de leur importance ou de leur caractère temporaire, peuvent être soit soumises à déclaration préalable, soit dispensées de toute formalités d'urbanisme.

Les travaux dispensés d'autorisation d'urbanisme ne sont pas pour autant dispensés de respecter les règles d'urbanisme en vigueur.

Avant de commencer tous travaux de construction, de rénovation ou d'extension, contactez le secrétariat de mairie au 03 84 94 80 90 afin d'obtenir tous les informations nécessaires à la réalisation et à la conformité de votre projet.

ZRR

La commune de FONTAINE –LES-LUXEUIL a été classée en **Zone de Revitalisation Rurale**. Cette dernière a fait l'objet d'un contrat signé début 2020 conclu pour une durée de 3 ans.

Un état du service d'eau potable et d'assainissement a été réalisé sur notre commune et des objectifs ont été mis en avant comme le remplacement du réseau des eaux usées sur la rue des Lys et la rue des Genêts ainsi que la création d'un réseau gravitaire sur le chemin du Moulin.

La section concernée se situe entre l'ouvrage franchissant la Rôge sur la rue Marquiset et la station d'épuration. En effet, cette partie du réseau est vétuste et se situe en zone inondable et de nombreuses infiltrations d'eaux claires provoquent la saturation en capacité de traitement de la station d'épuration.

Des passages caméra ont été réalisés notamment sous le lit de la Rôge.

Aussi, la commune a la volonté de refaire à neuf ce réseau dans le but d'éliminer toutes infiltrations d'eaux claires parasites permanentes et optimiser le rendement de la station d'épuration.

Ces travaux représentent un coût de 173 850 € TTC. Une demande d'aide financière a été déposée auprès de l'Agence de l'Eau et du Département.

Ces travaux devraient s'étaler sur le dernier trimestre de cette année 2021.

Informations concernant les élections

Les prochaines élections sont les élections présidentielles et législatives en 2022.

Pour voter, vous devez être inscrit sur une liste électorale, présenter **obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité AVEC PHOTOGRAPHIE** (la carte vitale avec photo peut suffire) ainsi que votre carte d'électeur (conseillé).

Pour voter par procuration, choisissez un électeur inscrit sur la même liste que vous pour voter à votre place et présentez-vous en gendarmerie avec votre pièce d'identité pour remplir le formulaire.

Les demandes de procuration peuvent se faire également en ligne sur le site : <https://www.ma-procuration.gouv.fr/> ce qui ne dispense pas de se déplacer obligatoirement en gendarmerie.

Dorénavant, le bureau de vote sera installé à la salle polyvalente pour toutes les élections.

Cimetière

A l'initiative de la précédente municipalité, la commune s'est engagée, en collaboration avec le cabinet FINALYS, dans un programme de reprise des sépultures en déshérence.

Certaines de ces sépultures présentant un intérêt d'art ou d'histoire sont restées à l'inventaire du patrimoine communal.

D'autres ont été reprises et relevées en raison de leur état d'abandon.

Au total près de 160 sépultures ont été restituées à la commune. Ces emplacements sont mis à disposition de nouveaux concessionnaires.

Afin de répondre au mieux aux besoins des administrés, il a été inscrit au budget communal 2021 l'investissement d'un nouveau monument cinéraire considérant le nombre de cases déjà attribuées.



C'est ainsi qu'un nouvel aménagement cinéraire, composé de 20 cases, a été réalisé par la Société MUNIER au Columbarium.

Chacun peut mesurer la qualité du cadre de vie dans un village à l'attention que porte la commune à l'aménagement de ses espaces publics, le cimetière en fait partie.

Forêt

Travaux sylvicoles

La commune de Fontaine-les-Luxeuil prévoit des travaux sylvicoles sur les parcelles n° 4 - 29 - 40 - 53 - 64 - 66. Les travaux de maintenance concernant la mise en peinture du périmètre des parcelles 46 - 54 - 71 pourront être effectués au cours de la journée citoyenne.

Ilots de sénescence

La parcelle forestière 73 fait l'objet d'un contrat de mise en sénescence pour une superficie de 13.37 ha. Cette réserve est établie dans un désir de laisser vivre et mourir les arbres et ainsi permettre à de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de coléoptères de bénéficier d'un site protégé de reproduction. L'interdiction d'exploiter les bois d'une durée de trente années est signée auprès de la mission « Natura 2000 ».

Biens sans maître

La commune de Fontaine a récupéré 31 parcelles dites « sans maître » au titre de l'article 713 du code civil. Cela représente une superficie totale de 4.2 ha pour une valeur vénale estimée à 10 332 €.

Chêne « Notre Dame de Paris »

Les élus de la commune ont décidé de faire don d'un chêne centenaire afin de participer à la reconstruction de la charpente de la cathédrale Notre Dame de PARIS ravagée par un incendie en avril 2019.

Honorine GEANT, agent ONF a choisi avec une attention toute particulière l'arbre dans la forêt communale selon plusieurs critères déterminés par les architectes. Pascal JEANGÉY, bûcheron débardeur au village, a pris toutes les précautions nécessaires au bon abattage de ce chêne.



Didier BAERT, adjoint délégué à la forêt et Christian CHASSARD étaient présents pour immortaliser l'évènement avant le départ du centenaire pour la transformation en éléments de charpente.

Nous sommes fiers de participer tout naturellement à la reconstruction de la cathédrale NOTRE DAME DE PARIS.

Travaux réalisés en 2020

A la suite de notre prise de fonction, un audit des travaux les plus urgents a été réalisé dans la continuité de ce qui avait été engagé par l'équipe précédente. Notre priorité a été tournée vers les travaux de sécurisation et d'améliorations ainsi que l'embellissement du centre bourg. Nous avons également fait l'acquisition de matériel pour faciliter et améliorer les conditions de travail de nos services techniques. Le montant total de ces travaux est de 50 337,00 € TTC.

Concernant les travaux de sécurisation, le montant s'élève à 25 929,00 € TTC.

Ci dessous la liste des travaux réalisés :

- ✓ Réfection du pont du HAYS,
- ✓ Réfection partielle toiture atelier municipal (danger de chute et débuts d'infiltrations),
- ✓ Renfort de la structure des cloches de l'église,
- ✓ Mise aux normes de sécurité de la partie inférieure du paratonnerre de notre église,
- ✓ Réfection du toit de l'école primaire
- ✓ Démolition toiture en péril coté fleurithèque,
- ✓ Au 44 rue Marquiset, logement communal, démolition d'un bâtiment et d'une dépendance en péril.



Concernant les travaux d'amélioration, le montant des travaux s'élève à 11 803 € TTC.

Ci dessous la liste des travaux réalisés :

- ✓ Création d'une ouverture dans le mur et pose de l'ancien portail de la caserne entre l'école primaire et la fleurithèque pour permettre un accès à un véhicule,
- ✓ Remplacement des volets roulants électriques solaires du logement du 40 A Rue Marquiset,
- ✓ Peinture des fenêtres de l'école primaire,
- ✓ Changement de la porte du local des pompiers pour accueillir le nouveau camion d'intervention.



Et enfin concernant les principaux achats de matériel, le montant s'élève à 16010 € TTC.

Ci dessous la liste du matériel acquis:

- ✓ Tracteur tondeuse pour les services techniques,
- ✓ Tracteur tondeuse pour le club de Foot de notre commune,
- ✓ Remorque pour le tracteur tondeuse,
- ✓ Désherbeur thermique avec lance à air pulsé,
- ✓ Achat d'un nouveau lave-vaisselle à la salle polyvalente.



Le budget étant voté, nos priorités seront cette année la réfection d'une partie de notre réseau d'eaux usées (voir article sur la ZRR), terminer l'aménagement côté fleurithèque, réaliser divers travaux nécessaires pour améliorer notre quotidien et commencer la réfection des logements communaux.

Fleurissement



Il est agréable de parcourir les rues du village et pouvoir admirer les fenêtres, les maisons, les cours, les jardinets aux multiples couleurs.

La municipalité essaie de fleurir au mieux tout en respectant le budget. Cette année encore, la quasi-totalité des plants (2500) provient de la fleurithèque. Guidés par Bruno, les enfants du périscolaire y ont à nouveau mis tout leur cœur pour mener à bien cette opération.

A ce sujet, si vous jetez vos pots de rempotage, sachez que la municipalité accepte volontiers de les récupérer en mairie.

Un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent dans la production et la gestion des plants.

Concours des maisons fleuries

Comme tous les ans, la municipalité a organisé le concours des maisons fleuries en 2020. Douze candidats ont participé et ont été primés.

Au vu des conditions sanitaires, la remise des prix a été faite lors d'une visite à leur domicile.

La collectivité remercie tous les lauréats pour leur contribution à l'embellissement du village et les encourage à participer à l'édition 2021.



Prix décernés :

Fenêtres et murs :

1^{er} : Mr-Mme SOUBRE Jean

2^{ème} : Mme STEPHANI Isabelle

Autres concurrents : Mme POIROT Danielle,
Mr STEPHANI Gabriel

Maisons neuves et cours :

1^{er} : Mme JEANGÉY Ginette

2^{ème} : Mr- Mme MARQUET Jean Pierre

Autres concurrents : Mme CHEVALME Marie Thérèse
Mme CALAND Audrey

Maisons anciennes et cours :

1^{er} : Mme BORLOT Cathy - Mme LAURENT Nadia ex aequo

2^{ème} : Mme LAURENT Emilie

Autres concurrents : Mr FOURRIER Hervé

Commerces :

Aucuns participants.

Un grand merci également à toutes les personnes qui fleurissent leur domicile dans la plus grande discrétion pour le plaisir de tous.

Pompiers

L'année 2020-2021 a mis en avant notre monde moderne que l'on pensait infailible mais qui reste un équilibre fragile que l'homme ne peut totalement maîtriser. Malgré la peur générale qui règne face à ce virus émergent inconnu, les SAPEURS POMPIERS de FONTAINE-LES-LUXEUIL restent mobilisés, prêts à intervenir, en adaptant les protocoles d'intervention pour éviter tout risque de contamination. Le chef de Centre et les Sapeurs-Pompiers remercient la nouvelle équipe municipale pour le renouvellement de son fourgon incendie.



Le Président de l'Amicale remercie à son tour, la population pour son accueil pour le calendrier de fin d'année, malgré leur passage décalé pour raison Covid.

Et si, comme beaucoup, vous réfléchissez à la manière dont vous pourriez donner du sens à votre vie, n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour comprendre comment vous embarquer dans cette fabuleuse aventure qu'est celle des Sapeurs –Pompiers Volontaires et donner un peu de votre temps au service des autres.

Frédéric KAUFFMANN & Dominique FARQUE

Recensement de la population 2022

Le recensement de la population 2021 n'ayant pu être effectué en raison de la crise sanitaire, ce dernier a été reporté à l'année 2022.

Il se déroulera du **20 janvier au 19 février 2022**. Nous vous invitons à répondre par Internet au questionnaire de recensement ou à défaut par document papier. Des documents et consignes vous seront remis par les agents recenseurs dès le début de la période de recensement.

Merci par avance pour l'accueil que vous réserverez aux agents recenseurs et pour votre civisme.

Cérémonies commémoratives

Depuis 2020, les cérémonies commémoratives ont bien eu lieu. Comme toutes les autres manifestations, elles se sont déroulées en comité restreint. Les Anciens Combattants et la Municipalité ont déposé une gerbe à chaque cérémonie.

La cérémonie du **19 mars 2021** a fait l'objet d'une remise de décoration par M. Christian RIONDEL (ancien 1^{er} Adjoint).

Ont été décorés :

- ❖ M. René VERPILLET pour la Croix du Combattant
- ❖ M. JEANVOINE Maurice pour la Reconnaissance de la Nation avec agrafe Afrique du Nord.



Carte Avantage-Jeunes 2021/2022

Comme en 2020, la municipalité récompense les personnes de moins de 30 ans ayant obtenu un diplôme scolaire en offrant la carte avantages jeune saison 2021/2022. Les inscriptions ont eu lieu jusqu'au 15 août avec présentation du diplôme ou du relevé de note.

La distribution des cartes aura lieu au mois de septembre

La carte Avantages Jeunes propose de nombreuses réductions et gratuités pour la culture, les loisirs et la vie quotidienne des jeunes sur l'ensemble de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Les élus espèrent par cette décision apporter un soutien aux jeunes de la commune.

Les Journées du Patrimoine

Depuis quelques années, en partenariat avec la Communauté de Communes, Jeannot PERROT et Marie Odile HAGEMANN ont organisé « Les Journées du Patrimoine » dans notre village. Matinées agréables, où nous nous sommes replongés dans notre passé.

Les différentes visites par thème effectuées sont :

- ✚ Sites historiques : le Prieuré, le Moulin et l'hospitalité des moines,
- ✚ L'eau : La Rôge (rivière de séparation) et la Fontaine St Pancrace (miraculeuse ??),

En 2019, cette journée nous a amenés à la rue St Martin pour une visite de la maison PARRAIN et de ses dépendances ; juste à côté de la maison appartenant à M. MARQUET, où reste la seule fenêtre à meneaux encore visible. Pour finir, visite de la Vielle Cure, pleine d'histoire.

En 2020, cette journée, nous a conduits à la Chapelle St Pancrace. En parallèle, Jean VERPILLET a organisé une présentation d'automates représentant des métiers d'antan et un manège enfantin.

Pour 2021, en accord avec M. DAVID, Directeur de l'école primaire, nous proposons de découvrir l'histoire de notre école, de ses débuts en 1854 jusqu'à ce jour.

Nous souhaitons réaliser une petite exposition où chacun pourra se replonger dans son passé d'écolier. Des photos anciennes seront exposées.

Pour toutes les personnes qui veulent faire un petit retour en arrière, Rendez-vous **le 18 septembre 2021**.

N'hésitez pas, venez nombreux.



La municipalité remercie Jeannot sans qui ces « Journées du Patrimoine » ne pourraient avoir lieu.

Info CCHC (Relais Petite Enfance de la Haute Comté)

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, d'échanges et d'accompagnement au service des familles et des professionnels. Des temps d'éveil et de socialisation sont organisés pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) et/ou de leurs parents.

Le RPE organise déjà des temps d'éveil en itinérance à Fougerolles, Conflans-Sur-Lanterne et Vauvillers. Il propose de venir également à Fontaine-Lès-Luxeuil les vendredis matin en semaine impaire de 9h30 à 11h30.

Réunion d'information : Le 29 septembre 2021 à 20 h 00 dans la petite salle de la salle polyvalente.

Venez nombreux. Que vous soyez professionnels ou futurs professionnels, parents ou futurs parents, le RPE sera présent pour vous informer, vous conseiller et répondre à vos questions.



L'accueil de loisirs de Fontaine-lès-Luxeuil reçoit les enfants scolarisés en périscolaire, soit les lundi, mardi, jeudi, vendredi (matins, midis et en soirée).

Tarifs

Quotient familial	Matin 7h30 à 8h30	Midi 11h30 à 13h30	Midi sans repas	Soir 16h30 à 18h30
0<600	1.05€	4.28€	1.05€	1.60€
601<1100	1.15€	4.63€	1.15€	1.75€
1101 et plus	1.25€	4.98€	1.25€	1.90€



L'accueil de loisirs de Fontaine-Lès-Luxeuil accueille également vos enfants les mercredi et lors des vacances d'été en journée ou demi-journée (avec ou sans repas). Des relais matin et soir de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 sont également proposés.

Tarifs

Quotient familial	1/2 journée 8h30 à 12h00 ou 13h30 à 17h30	Repas	Journée avec repas 8h30 à 17h30	Relais 7h30 à 8h30 ou 17h30 à 18h30
0<600	3.50€	4.28€	10.80€	1.05€
601<1100	3.75€	4.63€	11.40€	1.15€
1101 et plus	4.00€	4.98€	12.00€	1.25€



L'accueil de loisirs s'implique également dans les projets des écoles :

Avec l'école maternelle :

Lors de la fête du Sport :

Mise en place d'un parcours de motricité et de jeux d'adresse en partenariat avec les familles.

Pendant la semaine du goût :

Confection d'un goûter salé et sucré. Certains ont apprécié, d'autres ont fait la grimace.

Avec l'école élémentaire « Le Sylphe du Grand Bois »

Pendant la semaine du goût :

Cette année, après concertation avec le directeur d'école et l'équipe d'enseignants, les enfants ont appris comment prendre un petit déjeuner équilibré. Large choix de pains, céréales, boissons...

Avec la mairie de Fontaine-les-Luxeuil

- Projet Fleurithèque : Entretien des fleurs à proximité des écoles et de l'accueil de loisirs avec les enfants.

Projets en cours par l'accueil de loisirs

- Mini-potager.
- Embellissement des extérieurs de l'ACM

Projet à venir

- Marché de Noël avec l'école élémentaire et l'association « Jeux d'enfants » du village.
- Décoration des rues pour Noël.
- Participation au Téléthon 2021.
- Carnaval des écoles.



Contacts : Mme DOUCHE Viviane (directrice)

Tél : 07 63 51 09 73

Mail : acm-fontaine@leolagrange.org

PanneauPocket au service des habitants

La mairie de FONTAINE-LES-LUXEUIL se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Commune**, par le biais d'une notification sur les smartphones, les tablettes et les ordinateurs.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de votre commune ou votre communauté de communes....

Vous avez la possibilité de mettre en favoris plusieurs communes, ainsi vous êtes informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une application simple et engagée 100% française

Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 4700 communes et 81 Intercommunalités.

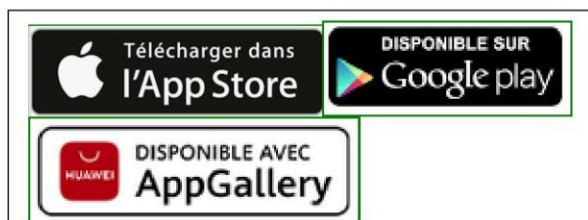
Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris votre commune. PanneauPocket est également disponible depuis votre ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par tous.

Actuellement 67% des foyers de notre commune ont installé l'application.

Associations, commerçants ou habitants de la commune, vous désirez mettre une annonce sur PanneauPocket.
Vous pouvez nous envoyer vos messages à l'adresse mail suivante : communication@fontaine-les-luxeuil.fr.

Pour plus d'informations ou si vous désirez que l'on vous installe l'application PanneauPocket, vous pouvez contactez : La mairie de Fontaine-Les-Luxeuil : Tel. 03 84 94 80 90 - Mail : mairie@fontaine-les-luxeuil.fr ou communication@fontaine-les-luxeuil.fr.

Partenaires officiels



Vie associative

Vie au village

Depuis mars 2020, la vie au village comme partout dans le monde est rythmée par les conditions sanitaires dues à la pandémie.

La municipalité a essayé de faire de son mieux pour accompagner tous les citoyens en associant son action avec celles des médecins, de la pharmacie et des commerçants. Au niveau des écoles, la grande mobilisation de chacun a permis de respecter tous les protocoles sanitaires et parallèlement d'assurer un enseignement de qualité à l'ensemble des élèves.

Depuis le début de cette crise, par mesure de précautions, tous les événements (cérémonies des vœux du Maire, recensement de la population, nettoyage de village, journée citoyenne, feux d'artifice, le Jour de la Nuit) ont été annulés et les associations ont interrompu leurs activités. La salle polyvalente est restée fermée au public.

Les Associations et la municipalité ne sont pas les seules à avoir tout annulé, beaucoup d'entre vous ont également modifié leur planning de fêtes familiales à cause de la Covid 19.

Le calendrier de reprise des différentes manifestations et le planning d'activités des associations vous seront communiqués dès qu'ils seront établis, espérant que tout le monde puisse reprendre son rythme d'avant crise.

Football



Depuis plusieurs mois maintenant, les membres de l'AS Fontaine ont dû complètement s'arrêter pour espérer reprendre dans de meilleures conditions. Malgré tout nous avons continué à travailler sur notre projet jeune, les 3 rivières, en permettant aux enfants de s'entraîner quand il en était possible pour perfectionner leur football. Au niveau des séniors la structure reste inchangée et l'équipe évolue toujours en troisième division.

Le club comporte 60 enfants, 25 séniors, 16 dirigeants et dirigeantes et 1 arbitre qui se répartissent de la manière suivante :

- Une équipe U7
- Une équipe U9
- Une équipe U11
- Une équipe U13
- Une équipe U15

Ces 5 équipes font partis du groupement jeune 3 Rivières incluant les clubs de l'AS Fontaine, le Réveil de Conflans et l'AS Luxeuil.

De plus l'AS Fontaine est le club support de ce groupement.

- Une équipe Séniors

LE CLUB RECHERCHE TOUJOURS DES JOUEURS ET DES DIRIGEANTS POUR ETOFFER SES EFFECTIFS !

Toute l'équipe de l'AS Fontaine espère pouvoir organiser des manifestations dans la joie et la bonne humeur pour les années futures, ainsi qu'une reprise des différents championnats pour reprendre une vie normale au sein du club.

Je tiens personnellement à remercier nos supporters, nos sponsors ainsi que la municipalité pour leur dévouement et leurs soutiens depuis de nombreuses années.

Sportivement,
Le Président, Jonathan BROSSARD

Médiathèque



Pendant l'année 2020, la Médiathèque a été soumise aux aléas des restrictions imposées. Mais les lectrices et lecteurs ont tout de même emprunté des livres et des CD, puisque nous leur avons proposé des portages à domicile et des ouvertures sur rendez-vous.

Ensuite, lorsque cela a été possible, nous avons ré-ouvert les portes, en respectant bien-sûr les consignes sanitaires.

Prenez le chemin de la Médiathèque, vous y trouverez un stock important de bandes dessinées, des romans récents, des docs et des cd, sans oublier des livres pour les enfants. Plusieurs milliers d'ouvrages sont disponibles en prêt.

De plus, **depuis septembre 2020, l'abonnement est maintenant gratuit pour tous !**

En raison de la crise sanitaire, les horaires d'ouverture ont dû être un peu restreints :

- Les mercredis de 16h à 18h
- Les samedis de 10h à 12h

La médiathèque est entièrement gérée par des bénévoles. Si vous avez un peu de temps à donner, n'hésitez pas à venir étoffer l'équipe, vous serez les bienvenu-e-s !

Contacts :

Facebook : <https://www.facebook.com/mediathequefontaine>

Mail : mediatheque.fontaine@orange.fr

La Présidente, Mme SCHLOSSER

Amicale des Donneurs de Sang : FONTAINE-CORBENAY-HAUTEVELLE

Malgré une année 2020 assez difficile (CORONAVIRUS oblige), le nombre de dons est resté satisfaisant lors des 5 matinées à Fontaine comme à Corbenay. Il faut continuer, c'est bien.

Vous avez entre 18 et 70 ans, vous êtes en bonne santé, venez donner votre sang. Cela représente quelques heures de votre temps pour l'année. Un accueil chaleureux vous sera réservé et n'oubliez pas :

UN DON = UNE VIE SAUVEE, et ce peut être celle d'un enfant comme celle d'un adulte.

Pour organiser ces matinées de prélèvement, en partenariat avec l'EFS, l'Amicale se mobilise activement et aurait plaisir d'accueillir toutes personnes volontaires, femmes ou hommes pour préparer la salle et la collation d'après don.

Vous êtes intéressés ? Vous voulez en savoir plus ? Alors contactez l'Amicale.

Encore une fois : MERCI à toutes et tous.

Dates des prochains dons 2021, les samedis matin de 8h30 à 12h00 :

- ✚ **Le 4 septembre à Corbenay,**
- ✚ **le 30 octobre à Fontaine.**



Pour info, « Panneau Pocket » annonce les dates en compléments de tous les autres moyens habituels (banderoles, journaux, site Internet Mairie, flyers,..)

Les besoins en sang sont toujours aussi voir plus importants, alors : **ON COMPTE SUR VOUS ! MERCI.**

Contacts :- M. PERROT Jean : 03 84 94 80 15

- Facebook : DON DU SANG Amicale Fontaine-Les-Luxeuil_Corbenay_Hautevelles

Le Président, M. Jean PERROT

L'association Gym Volontaire vous propose son nouveau programme provisoire pour la rentrée 2021/2022.

Date de reprise **mardi 14 septembre 2021**

Sophie, notre animatrice, vous propose 3 cours différents. Les places sont limitées dans certains cours donc pensez à vous préinscrire. Nous pourrions, si les cours sont complets, envisager de reprogrammer d'autres cours en fonction des disponibilités que nous avons en créneaux horaires à la salle polyvalente, toujours bien entendu en respectant le protocole sanitaire en vigueur à la rentrée.

Toute l'équipe du bureau ainsi que Sophie seront ravies de vous retrouver dans la joie et la bonne humeur pour cette nouvelle saison.

En attendant de se retrouver, prenez soin de vous et de vos proches.



***Body Sculpt**

***Stretching**

***Gym douce**

***Gym Tonique**



**Reprise des cours le 14 Septembre
avec Sophie**

PROGRAMME SAISON 2021-2022

G Y M N A S T I Q U E A D U L T E S	BODY SCULPT Renforcement musculaire - Brûler des calories efficacement en travaillant tout le corps - Sculpter la silhouette (quelques séances avec matériel)	MARDI 19H-20H	Salle polyvalente places limitées 18 personnes
	GYM DOUCE / STRETCHING adaptée aux seniors - Muscler le corps en profondeur - Améliorer sa souplesse, son dos, sa posture - Se relaxer sur fond de musique Zen	MERCREDI 9H-10H (gym douce) 10H-11H (stretching)	Salle polyvalente Places limitées 18 personnes
	GYM DOUCE inspirée du PILATES (quelques séances avec petit matériel: ballons, bâtons, élastiques...)	JEUDI 19H-20H (gym douce)	Grande salle polyvalente
	GYM TONIQUE - Cardio (brûler des calories) - Sculpter votre silhouette	20H-21H (gym Tonique)	Places illimitées
<i>N.B.: La Gym Douce est un mélange de techniques douces inspirées du Pilates, du Stretching et du Yoga. Elle permet un travail en douceur mais actif sur les muscles profonds et la respiration. Elle est adaptée à tous: sportifs confirmés ou débutants. Elle permet d'entretenir sa forme, sa souplesse, et de travailler sa posture sans se faire mal. Tonus et souplesse sont nécessaires pour rester en bonne santé...!</i>			

TARIFS ANNUELS: de Septembre à fin Juin
 1 cours par semaine : **70 €** / 2 cours par semaine: **120 €** / 3 cours par semaine: **150 €**

Pour tout renseignement ou inscription :
Isabelle 06 32 16 38 55 Véronique 03.84.94.89.69 / 06.04.42.08.76

TELETHON 2020

L'année 2020 fut pour tous une année particulière et même, pour certains, dramatique. Malgré tout, nous avons tenu à maintenir un lien social et associatif en organisant le TELETHON dans des circonstances restreintes et difficiles.

C'est pourquoi je tiens tout particulièrement, cette année, à remercier l'ensemble des bénévoles, les commerçants de Fontaine, de Corbenay, les deux municipalités qui nous ont autorisé à réaliser cette manifestation et tous les autres partenaires fidèles.

Mais aussi, un grand **MERCI** à vous tous pour votre participation et votre générosité, car malgré cette crise, nous avons pu envoyer à l'A.F.M. la somme de 6 859 €.

Les découvertes liées à la recherche de l'A.F.M. et du Téléthon permettent de trouver et initier des nouveaux traitements pour les myopathies mais également pour la recherche et découverte thérapeutique dans le traitement des cancers par exemple, l'immunothérapie qui est mieux tolérée que les chimiothérapies.

La meilleure connaissance des fonctions ADN et ARN messenger et ARN de transfert dans la biosynthèse des protéines a été très importante pour les travaux sur les vaccins ARN pour la Covid.

Je vous donne rendez-vous pour notre Marche le 29 août et bien-sûr les 3 et 4 décembre pour la fête du Téléthon.

A très bientôt.

Guy DAUDEY

FONTAINE-LES-LUXEUIL			
Bilan Financier du Téléthon 2020			
Recettes		Dépenses	
Yaourts	1943.62	Dépenses totales	1781.21
Choucroute	3638.50		
Tombola	518.00		
Déco Florence	73.40		
Masques	157.00		
Roses des sables	40.00		
Totaux	6 370.52 €		1 781.21 €
Bilan Général			
Bénéfice de la manifestation		4 589.31	
Dons Associations		305.00	
Dons Particuliers		1 220.00	
Dons Particuliers espèces		60.00	
Bénéfice Théâtre		685.04	
Bénéfice Total 2020		6 859.35 €	

Jeux d'enfants

En raison de la crise sanitaire due au Covid 19, l'association « Jeux d'enfants » n'a malheureusement pas pu faire de manifestation durant l'année 2020.

Cependant, nous vous informons que l'association est toujours active. Le 15 mai 2021, notre bourse aux fleurs a bien eu lieu ainsi que le vide grenier le 11 juillet 2021.

Nous recherchons des personnes qui peuvent donner de leur temps à l'association. Toute nouvelle recrue sera la bienvenue. Merci.



La Présidente, Marcelle CHAON

ACCA (Chasse)

La chasse, comme le dit notre Président national, a besoin d'être expliquée. On ne pratique plus la chasse comme il y a 20 ou 30 ans. Quasiment chaque espèce a un suivi, un plan de chasse pour le grand et certains petits gibiers et des comptages pour d'autres espèces de manière à contrôler l'état des populations. Tout cela organisé par les chasseurs. Il faut vivre sa passion, tout en se faisant respecter par ses détracteurs.

Pour ce qui est de la saison passée, la Covid a freiné les parties de chasse surtout le petit gibier pour qui la chasse a été fermée.

Les prélèvements de la saison 2020-2021 ont été de 30 chevreuils, 25 renards, 2 blaireaux ainsi que 81 sangliers. Ces chiffres paraissent très importants, mais il fallait prélever des animaux, les dégâts dans les prairies et cultures devenant très importants. Nous avons organisé pour la première fois le tir à l'affût en été à partir du 1^{er} juin (12 renards et 2 sangliers ont été prélevés). D'autre part, nous avons organisé une battue dans la réserve pour la première fois (seuls les sangliers ont été tirés et 4 ont été prélevés).

L'ACCA est impliquée dans la commune avec l'organisation de manifestations festives, don de gigots de sanglier pour le Téléthon, nettoyage des rues et chemins forestiers, la décoration de Noël.

Je souhaite que les conditions sanitaires soient meilleures et que l'on puisse se revoir l'année prochaine à l'étang communal et au marché de pays.

Sincères amitiés.

Philippe SARRAZIN



Infos concernant l'école maternelle



L'Ecole Maternelle de Fontaine-Lès-Luxeuil s'apprête à voir du changement à sa direction. En effet, Mme Fabienne MELOT, en poste de professeur des écoles depuis la rentrée scolaire 2011 et qui assurait la direction de l'école depuis septembre 2015, part pour rejoindre l'Ecole Maternelle du Mont Valot à Luxeuil-les-Bains pour y assurer également la direction.

C'est Mlle Mathilde PAPIN, actuellement en poste de professeur des écoles à l'Ecole Primaire du Boulevard Richet à Luxeuil-les Bains qui prendra ses fonctions à la rentrée de septembre pour en assurer la direction et l'enseignement pour les classes des petits et moyens.

La municipalité et les parents lui souhaitent la bienvenue.

Rappel concernant les incivilités

Plusieurs plaintes formulées en mairie nous amènent à rappeler certaines règles nécessaires à une vie paisible et cordiale entre tous les habitants de la commune.

La Mairie en appelle à votre citoyenneté et à votre bienveillance pour modérer les bruits tapageurs et les nuisances causées par les tâches et activités de tout ordre, mais aussi causés par les animaux domestiques (abolements, divagations,...).

Horaires de tonte et bricolage (arrêté préfectoral du 18 mai 2006):

- ✓ en semaine du lundi au vendredi : **8h30 à 12h00** - **14h00 à 19h30**
- ✓ samedi : **9h00 à 12h00** - **15h00 à 19h00**
- ✓ dimanche et jours fériés : **10h00 à 12h00**

Les feux de jardin, en forêt, les pétards (sauf le 14 juillet) sont strictement interdits.

L'abandon d'ordures, déchets, matériaux ou autres objets dans la nature, aux lieux non prévus à cet effet, est condamnable par une amende prévue dans le code de l'environnement (150 €).

On peut regretter le comportement de certaines personnes peu soucieuses de l'environnement, de la nature et du travail des employés communaux.

L'accès aux déchetteries est gratuit pour tous les abonnés du SICTOM munis du badge fourni par le SYTEVOM sur simple demande.

De plus la collecte de tri, gratuite au domicile de chacun permet déjà d'évacuer la majorité de nos déchets (voir dépliant du SICTOM distribué dernièrement).

Horaires d'ouverture des déchetteries :

Saint Loup (Tel : 03 84 94 22 90) :

- ✓ Du 1^{er} mars au 31 octobre : 9h00-12h00 14h00-18h00 du lundi au samedi
- ✓ Du 1^{er} novembre au 28/29 février : 9h00-12h00 13h30-17h00 du lundi au samedi

Fougerolles (Tel : 03 84 49 66 69) :

- ✓ Du 1^{er} mars au 31 octobre : 9h00-12h00 14h00-18h00 du lundi au samedi sauf jeudi
- ✓ Du 1^{er} novembre au 28/29 février : 9h00-12h00 13h30- 17h00 du lundi au samedi sauf jeudi

Concernant les bacs adossés au mur du cimetière, seuls les déchets provenant de l'entretien des tombes peuvent y être déposés. Il est indispensable de respecter les consignes de tri et de mettre ces déchets dans les bacs concernés : plastiques et pots ou terre et végétaux. Aucun autre déchet (tonte, ordures ménagères ou tout autre objet) ne doit s'y retrouver.

Le non-respect de ces règles va obliger la Municipalité à supprimer ces bacs car les déchetteries refusent systématiquement les déchets qui ne sont pas bien triés.

Concernant l'élagage des arbres sur une propriété, chaque propriétaire a la responsabilité des arbres plantés sur son terrain et de leur taille afin qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public (route, trottoir, accotements...) pour ne pas entraver pas la visibilité ni le passage des véhicules et des piétons. Régulièrement, la Mairie reçoit des avertissements de la part du SICTOM qui ne peut effectuer le ramassage des déchets sans risquer d'endommager les véhicules de service à cause d'arbres mal taillés.

Un autre souci concernant également le SICTOM vient du fait que des véhicules sont mal garés le long des rues et gênent le passage du véhicule de ramassage.

Alors, pensez à vous garer de façon à ne pas entraver le passage de tout véhicule. MERCI

Pour bien vivre ensemble :

Respectons le bien et la vie d'autrui et préservons l'environnement.

C'est tout aussi simple et tellement plus respectueux de Dame Nature et de ceux qui l'entretiennent.

